

# Vaud

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 611

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NESTLÉ

## Le PDG qui vient du froid

*Etrange, cette appréhension d'actionnaires à l'idée qu'un Allemand prendrait en main la direction générale de la holding Nestlé.*

*Etrange, parce qu'un Français a présidé pendant des années aux destinées de la maison sans un murmure chauvin.*

*Etrange, parce que l'introduction d'actions nominatives a été prévue en son temps pour assurer la stabilité nationale des propriétaires d'actions. Pas de paquets, détenus par des actionnaires, tels qu'ils seraient en mesure d'imposer un coup de force.*

*Etrange, parce que la société multinationale a toujours expliqué que sa finalité était différente de celle de la Suisse et qu'en cas de tension internationale grave toutes dispositions sont prises pour un repli sur les Etats-Unis. Et on n'a jamais entendu d'actionnaires contester cette politique métanationale.*

*Alors, c'est quoi cette sensibilité chatouillée?*

VAUD

## Le b a ba: un écolier une écolière

On le sait aujourd'hui: le Conseil d'Etat vaudois a rejeté les recours des parents d'écolières refusées à l'enseignement secondaire en vertu d'une différenciation des barèmes pour les filles et les garçons. La violation du principe de l'égalité de traitement inscrit depuis peu dans les constitutions fédérale et vaudoise servait de fondement à ces recours (voir DP 598, 2.7.1981).

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat précise notamment qu'il s'agit d'une différenciation de traitement fondée non pas simplement sur le sexe des candidats, mais sur l'aptitude réelle de ces derniers

à s'adapter aux exigences de l'examen, de manière à sauvegarder l'égalité des chances». En effet, «des barèmes différenciés sont également établis pour tenir compte des différences constatées chez les élèves des différentes régions du canton».

L'objectif concret du système en vigueur jusqu'ici serait donc d'assurer, dans les classes secondaires, la parité filles-garçons et la proportionnalité régionale. On peut se demander quels arguments évoquerait le Conseil d'Etat devant un recours exigeant, par exemple, la représentation proportionnelle des différentes catégories socio-professionnelles? Pourquoi, de plus, ce souci de sauvegarder l'égalité des chances n'intervient-il qu'à cette étape de la formation? Si, lors de l'examen les candidats présentent des différences d'aptitudes, ces dernières s'estomperaient-elles au cours des études secondaires à tel point que l'on n'ait plus à s'en préoccuper par la suite, même si, curieusement, on constate qu'il y a plus d'étudiants que d'étudiantes.

C'est dire que la réponse du Conseil d'Etat n'est pas satisfaisante, car l'examen est justement — pour reprendre la définition qu'en donne le Petit Robert — une «série d'épreuves destinées à déterminer l'aptitude d'un candidat à entrer dans une école...». Le non-sens d'une différenciation de traitement fondée sur l'aptitude des candidats saute alors aux yeux. L'examen doit donc être pris comme tel et si les filles y sont favorisées, c'est peut-être les épreuves elles-mêmes qu'il s'agit de remettre en cause. Apporter des correctifs à l'examen revient, en définitive, à le considérer comme une institution déficiente qui exige des analogies.

ÉLECTIONS VAUDOISES

## L'épreuve majoritaire

Il est vrai que les roses ne sont pas venues de France, comme mimosas au printemps. La gauche socialiste vaudoise stagne.

Inévitablement, la presse a donné un coup d'amplificateur, beaucoup plus sonore que la réalité des faits, au moins dans les premières «manchettes» et pour le parti socialiste.

L'épreuve du nouveau mode de scrutin était inévitablement difficile à assumer pour un parti peu riche en «notables» (au sens le plus positif du terme). La compensation se retrouvera dans des élections partielles qui pourront être disputées devant le peuple.

Entre le travail concret sur le terrain, qui n'exclut pas l'imagination et la réflexion purement théorique qui s'inscrit dans le verbe, le dosage du parti à la rose est peut-être à revoir.

DOMAINE PUBLIC

## Tous comptes faits

**Envois à l'essai. Finalement, pourquoi encombrer nos lecteurs avec ces petits appels à la recherche de nouveaux abonnés?**

**Tous comptes faits, une évidence: l'avenir de cet hebdomadaire est vraiment entre les mains de ses amis. Seule leur fidélité permet à DP de continuer à paraître; c'est connu et c'est la rançon du refus de toute publicité, de toutes subventions. Et seule leur collaboration active permet à DP d'augmenter vraiment son rayonnement.**

**Sur ce dernier point, la démonstration est vite faite. Des campagnes d'abonnement menées sur la base de listes d'adresses non sélectives, du type abonnés au téléphone par exemple, pour être fort coûteuses en temps et en argent, n'en sont pas moins très peu «rentables»: au mieux un à trois nouveaux abonnés pour cent envois «à l'essai». L'état des finances du journal ne permet pas, de toute façon, de multiplier ce genre de tentatives. En revanche, lorsque nos amis nous donnent des adresses de personnes «à qui ils veulent du bien», la proportion de nouveaux abonnés enregistrés en fin de compte peut être jusqu'à dix fois supérieure à celle des campagnes «à l'aveugle». Cqfd: quand nous vous disions que nous comptons sur vous...**